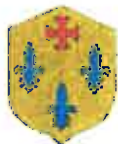


Louhossoa



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail [commune-de-louhossoa@wanadoo.fr](mailto:commune-de-louhossoa@wanadoo.fr)

Conseil du 27 mars 2018

20180010

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

**Etaient présents (13) :**

HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, SAINT-PIERRE Marie Claire, LARRALDE Ximun, SAPPARART Bertrand, ALZURI Isabelle, OSPITAL Marie Dominique, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, MONGABURE Bernadette, LARRONDE Irène, JAUREGUIBERRY Jean Louis, ROUX Laurent : Conseillers

**Etaient excusés (2) :**

OLHAGARAY Michel, IRIART BONNECAZE Carole: excusés

**Secrétaire :** ALZURI Isabelle

**Demande de subvention DRAC / Restauration de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption – Phase II**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la restauration de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, il a demandé une subvention à la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles). Un courrier est arrivé en mairie confirmant que l'opération a bien été inscrite au programme 2018 des investissements de l'Etat, ministère de la culture, au titre des monuments historiques.

Le montant des travaux et honoraires de la phase II est estimé à 177 915.00 € HT, et l'Etat apporterait une subvention de 71 166.00 €, correspondant à 40 % de ce montant. Le plan de financement s'établirait comme suit :

Phase II :

Montant de la dépense subventionnable :	177 915 € HT (213 498.00 € TTC)
Part de l'Etat 40 % du montant HT :	71 166.00 €
Montant de la participation du bénéficiaire (y compris préfinancement de la TVA)	142 332.00 €

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de valider ce plan de financement,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au Registre ont signé les Membres présents,  
Pour extrait conforme,

Louhossoa, le 28 mars 2018.  
Le Maire  
JP HARRIET

